

AVIS

Avis n°1/2 : EMAS (FSU / FO / UNSA)

Devant l'augmentation des faits de violence et des interventions des équipes mobiles académiques (EMAS), les représentants des personnels au CHSCT A demandent que les moyens matériels (véhicules 2 et 4 roues) soient mis à disposition de ces équipes en nombre suffisant. Ils demandent aussi le renforcement de l'équipe afin d'être en capacité d'élaborer les diagnostics sécurité des groupes scolaires ayant une structure comparable à un établissement du second degré.

SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION

L'académie attribue les moyens matériels et humains au service EMAS, comme aux autres services, en fonction de ceux délégués par le ministère pour la rentrée scolaire 2018

Avis n°2/2 : Médecine de prévention (FSU / FO / UNSA)

Les orientations nationales 2017-2018 (comme les précédentes) préconisent de « renforcer et optimiser le fonctionnement des services de médecine de prévention ».

Pour ce faire, « les académies sont invitées à poursuivre le recrutement des médecins de prévention, et à recourir, le cas échéant et dans toute la mesure du possible, à des collaborateurs médecins, pour pallier les difficultés de recrutement persistantes dans ce domaine.

Le développement des équipes pluridisciplinaires (comprenant des secrétaires médicales, des psychologues du travail, des infirmier(e)s en santé au travail, des ergonomes ...), coordonnées par le médecin de prévention, progressivement mises en place dans les académies, doit être encouragé pour améliorer le suivi des personnels et les conditions de travail des médecins de prévention et des personnels qui leur sont associés.

Une réflexion sur la collaboration entre les médecins de prévention et les autres acteurs de la prévention sera engagée dans chacune des académies, pour identifier les interventions qui pourraient être conduites conjointement, comme les visites de locaux à la demande des médecins ou les études de postes de travail. »

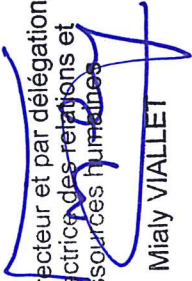
Conformément à ces orientations, les représentants des personnels au CHSCT A demandent à nouveau :

- de réactiver l'appel d'offre pour recruter des médecins et assurer sa diffusion la plus large possible ;
- de créer les conditions pour rendre cette offre attractive afin de tripler les effectifs dans un premier temps ;
- d'aménager des locaux suffisants et adaptés ;
- de mettre en place un plan de formation ;
- de recruter des infirmiers formés en santé au travail (1/médecin) ;
- de recruter des psychologues du travail et des ergonomes.

L'académie attribue les moyens au service de médecine de prévention, comme aux autres services, en fonction de ceux délégués par le ministère pour la rentrée scolaire 2018

A la rentrée 2017, un emploi supplémentaire d'administratif a été attribué à la MDP afin de le pourvoir d'un secrétariat à part entière, ainsi qu'un demi-emploi d'administratif de catégorie A en appui juridique et réglementaire. Un poste adapté a également été affecté au sein de la MDP ; l'agent a les qualifications pour préparer les visites médicales.

13/04/18

Pour le recteur et par délégation,
la directrice des relations et ressources humaines

Mialy VIALLET